

*Vous désirez participer à ces sorties culturelles
vous souhaitez être un accompagnateur bénévole...*



Rejoignez-nous !



VS Art – Volontariat et Soutien par l'Art

Hôpital la Collégiale

33 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris

Tél : 01 45 20 44 60

Courriel : vsart@wanadoo.fr Site : www.vsart.org

Et aussi sur : Facebook, LinkedIn et Twitter

Association Loi 1901 à but non lucratif

Sorties Culturelles

Sorties culturelles accompagnées



VINCENT BOISOT POUR 01NET MAGAZINE - REMERCIEMENTS AU MUSÉE MARMOTTAN

Mars 2022

Un moment de partage autour de l'Art et de la Culture

Des sorties amicales pour les personnes isolées ou fragilisées

Combien de personnes âgées ou handicapées regrettent de ne pas sortir et d'être isolées du monde de l'art, privées de l'irremplaçable contact avec la culture vivante ?

VSArt organise des sorties culturelles accompagnées qui sont l'occasion de rencontres amicales et de partage de moments privilégiés.



Les sorties en petits groupes ont lieu l'après-midi : visites guidées d'expositions et de musées ; balades à la découverte des quartiers et de l'histoire de Paris sous la houlette d'une conférencière ; concerts. Chaque trimestre de nouveaux programmes de sorties sont proposés aux adhérents.

Des accompagnements sur mesure

Les sorties en groupes sont accompagnées par des bénévoles de VSArt. Ceux-ci assurent un accompagnement personnel aux personnes à mobilité réduite, mal ou non-voyantes : ils vont les chercher et les raccompagnent à leur domicile pour leur permettre de prendre part aux sorties.

VSArt facilite aussi les sorties individuelles, à la demande, des personnes isolées ou fragiles. L'équipe se charge de réserver des places pour les spectacles de leur choix et leur assure l'accompagnement d'un bénévole tout au long de la soirée.



Les établissements partenaires

Les établissements peuvent passer un accord avec VSArt pour faciliter et encourager les sorties culturelles de leurs résidents. Dans ce cas, VSArt organise leurs sorties, l'après-midi ou le soir, et leur assure l'accompagnement d'un bénévole. De leur côté, les établissements peuvent prendre en charge une partie des coûts de ces sorties.